



# COMMUNIQUÉ

31.12. 2020

## **100% d'électricité renouvelable au 1er janvier 2021 pour les bâtiments communaux de la Ville de Besançon**

**En ce premier janvier 2021**, la Ville de Besançon est très fière de vous annoncer que tous ses bâtiments communaux **sont désormais alimentés à 100% en électricité renouvelable**.

Il faut souligner, de plus, que les écoles sont, elles, alimentées par une coopérative citoyenne et solidaire dont la production d'électricité est issue très largement de l'Est de la France.

Et parce que l'énergie la plus vertueuse est celle qui n'est ni produite, ni consommée, la Ville de Besançon amplifie son investissement dans la rénovation énergétique de ses bâtiments.

Par ces choix, la Ville de Besançon contribue à la réduction des gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie fossile, et à l'augmentation de la production d'énergie renouvelable.

Au vu de l'urgence, la Ville de Besançon s'engage concrètement dans la lutte contre le changement climatique.

Belle année 2021 à toutes et tous.

**Anne Vignot** Maire de Besançon